

bene
CLOISONS

**INSTRUCTIONS DE CONTRÔLE
ET D'ENTRETIEN POUR LES
PORTES BENE**

SOMMAIRE

1. ENTRETIEN.....	03
2. RÉGLAGE DES PORTES.....	03
3. CONTRÔLE.....	03
3.1. Contrôle des portes battantes.....	03
3.2. Contrôle des portes coulissantes.....	04
4. MAINTENANCE.....	04
4.1. Maintenance des portes battantes.....	04
4.1.1. Serrures.....	04
4.1.2. Charnières ou appuis de sol et de dalle.....	04
4.1.3. Ferrures– Poignées.....	04
4.1.4. Joints de feuillure.....	04
4.1.5. Joints de sol.....	04
4.1.6. Ferme-portes.....	05
4.1.7. Ouvre-portes électriques.....	05
4.2. Maintenance des portes coulissantes.....	05
4.2.2. Verrouillage.....	05
4.2.3. Rail de guidage au sol.....	05
5. REMARQUE FINALE.....	05
LES PRODUITS BENE SONT FAITS POUR DURER.....	06
NOTES.....	07

INSTRUCTIONS DE CONTRÔLE ET D'ENTRETIEN POUR LES PORTES BENE

Voici quelques conseils d'entretien, de contrôle et de maintenance que nous souhaitons vous donner afin que vous restiez satisfaits de nos produits pendant de nombreuses années. Toutes les portes courantes font l'objet de tests durables dans notre propre centre d'essais et de tests Bene. Ces contrôles multiples vous procurent un sentiment de sécurité car ils garantissent – à condition de procéder à une maintenance adéquate – le fonctionnement parfait des portes pendant des années.

1. ENTRETIEN

Un nettoyage des surfaces de vos portes doit être effectué avec le plus grand soin afin de les conserver dans un état optimal. De manière générale, il est recommandé de nettoyer à l'aide d'un chiffon humide non peluchant, humidifié à l'eau sans ajout de produit nettoyant, de polish ou produit assimilé.

Vous trouverez des instructions d'entretien détaillées pour vos meubles et parois Bene sur: www.bene.com

Bene se dégage de toute responsabilité concernant les surfaces endommagées suite à un nettoyage inapproprié.

2. RÉGLAGE DES PORTES

Nous vous livrons des portes fabriquées et montées de façon conforme. Il est nécessaire de procéder à des réglages réguliers afin de garantir un fonctionnement parfait dans la durée. Cela est rendu nécessaire par l'utilisation normale des portes et ne constitue pas un défaut du produit. Les travaux de service peuvent être réalisés par vous-mêmes ou par un technicien de service Bene contre paiement.

3. CONTRÔLE

On entend par contrôle un examen visuel et un contrôle du fonctionnement. La fréquence des contrôles dépend du degré d'utilisation de l'élément. Les cycles de contrôle suivants devraient être utilisés comme référence, en fonction de la position d'installation :

- Les portes situées dans les issues de secours et de sauvetage dans les bâtiments à usage particulier, comme par ex. : hôpitaux, écoles etc. doivent être contrôlées chaque mois.
- Les portes situées dans les bâtiments à usage normal, comme par ex. : immeubles, lieux de réunion, etc. doivent être contrôlées tous les six mois.
- Les portes servant à fermer des pièces rarement utilisées, comme par ex : les fermetures de gaines techniques doivent être contrôlées une fois par an.

Les travaux de réparation nécessaires détectés dans le cadre des contrôles doivent être exécutés immédiatement.

3.1. Contrôle des portes battantes

Les contrôles essentiels suivants doivent être exécutés :

- Vérifier que les portes ne sont pas endommagées.
- La porte doit pouvoir s'ouvrir et se fermer sans problème des deux côtés.
- Le pêne demi-tour doit s'enclencher dans la gâche, la feuillure ou la découpe.
- Les joints doivent être complets et ne pas être endommagés.
- Le pêne de serrure doit être entièrement rétracté par la poignée.
- Lorsqu'il est fermé, le joint de sol rétractable doit assurer l'étanchéité complète du battant de porte contre le sol.
- Si un ferme-porte est intégré, la porte doit pouvoir se fermer automatiquement quel que soit son angle d'ouverture.

3.2. Contrôle des portes coulissantes

Les contrôles essentiels suivants doivent être exécutés :

- Vérifier que les portes ne sont pas endommagées.
- La porte doit pouvoir s'ouvrir et se fermer sans problème des deux côtés.
- La goupille d'arrêt doit rentrer dans le trou du rail de roulement lors du verrouillage.
- Le chariot de roulement doit fonctionner de manière uniforme et sans accrochage.
- Le rail de roulement ne doit présenter aucune souillure.

4. MAINTENANCE

Afin d'assurer le fonctionnement des portes pendant toute la période d'utilisation, les composants mécaniques fortement sollicités doivent faire l'objet d'une maintenance régulière. Dans la mesure où aucun défaut visible n'est détecté lors des rondes de contrôle, les portes doivent être soumises à une maintenance détaillée au minimum une fois par an, ou tous les 4 à 6 mois en cas de fréquence d'utilisation plus élevée. Les travaux de réparation nécessaires détectés dans le cadre de la maintenance doivent être exécutés immédiatement.

4.1. Maintenance des portes battantes

4.1.1. Serrures

- Vérifier qu'elles soient bien fixées, resserrer ou remplacer les vis si nécessaire.
- Vérifier que les pênes demi-tour et pênes dormants se ferment correctement.
- La porte doit pouvoir s'ouvrir sans problème des deux côtés.
- Les serrures encastrées utilisées de série par Bene sont lubrifiées à vie et ne nécessitent ainsi aucune maintenance. En présence d'une serrure différente (demande spécifique du client), il convient de suivre les instructions de maintenance adéquates du fabricant.
- Remplacer les serrures endommagées, éventuellement devenues inutilisables.

4.1.2. Charnières ou appuis de sol et de dalle

- Vérifier qu'ils soient bien fixés, resserrer ou remplacer les vis si nécessaire.
- Vérifier leur réglage correct et ajuster si nécessaire.
- Sur les portes battantes avec profilé de charnières continu (portes battantes R-Plattform, portes battantes RF et portes battantes RG avec encadrement Bene), il convient de vérifier l'usure des paliers lisses et de les remplacer si nécessaire.
- Sur les portes battantes avec charnières spéciales (portes battantes à fleur RF et portes palières RF Bene), les charnières spéciales ne nécessitent aucune maintenance.
- Échanger ou remplacer les pièces endommagées ou manquantes.

4.1.3. Ferrures– Poignées

- Vérifier leur fonctionnement.
- Vérifier que toutes les vis de fixation soient bien fixées, resserrer les vis si nécessaire.
- Échanger ou remplacer les pièces de poignées endommagées ou manquantes.

4.1.4. Joints de feuillure

- Retirer les corps étrangers.
- Vérifier que les joints soient complets et non endommagés et les remplacer si nécessaire.

4.1.5. Joints de sol

- Vérifier leur étanchéité et les régler si nécessaire.
- Remplacer complètement le joint de sol si le profilé d'étanchéité est défectueux ou endommagé.
- Respecter les instructions de réglage du fabricant. Vous pouvez les télécharger sur le site du fabricant (www.planet.ag).

4.1.6. Ferme-portes

- Vérifier que les ferme-portes et rails de glissement soient bien fixés, resserrer ou remplacer les vis si nécessaire.
- Vérifier le réglage du ferme-porte et ajuster la force de fermeture ou la butée d'extrémité le cas échéant.
- Respecter les instructions de maintenance et de réglage du fabricant. Vous pouvez les télécharger sur le site du fabricant (www.dorma.com).

4.1.7. Ouvre-portes électriques

- Vérifier qu'ils soient bien fixés, resserrer ou remplacer les vis si nécessaire.
- Contrôler le fonctionnement et les régler le cas échéant.
- Respecter les instructions de réglage du fabricant. Vous pouvez les télécharger sur le site du fabricant (www.effeff.com).

4.2. Maintenance des portes coulissantes

4.2.1. Rails et chariots de roulement

- Vérifier que les rails de roulement, et en particulier la surface de roulement, ainsi que les roues du chariot de roulement soient exempts de salissures et les nettoyer le cas échéant à l'aide d'un chiffon humide.
- Les rails de roulement ne doivent en aucun cas être lubrifiés !
- En cas de roulement irrégulier du chariot, vérifier que ce dernier n'est pas endommagé et le remplacer si nécessaire.

4.2.2. Verrouillage

- Vérifier la position de la butée de porte, la goupille ou le crochet d'arrêt doit légèrement glisser dans l'ouverture prévue à cet effet. Rajuster la porte si nécessaire.
- Vérifier le fonctionnement du verrouillage.
- Échanger ou remplacer les pièces endommagées ou manquantes.

4.2.3. Rail de guidage au sol

- Vérifier que le rail de guidage au sol est bien fixé. Resserrer les vis si nécessaire.

5. REMARQUE FINALE

Nous attirons expressément votre attention sur le fait que Bene n'assume aucune responsabilité ni garantie pour les dommages survenant suite à des travaux d'entretien et de maintenance incorrects ou non exécutés. Il est recommandé d'effectuer un compte-rendu des travaux de contrôle, de maintenance et de réparation effectués. Si certaines pièces doivent être remplacées, il est recommandé d'utiliser des pièces de rechange d'origine.

Veillez vous adresser à votre conseiller clientèle Bene pour toute autre question concernant l'entretien et la maintenance.



LES PRODUITS BENE SONT FAITS POUR DURER

Bene joue un rôle précurseur en matière de gestion responsable de l'environnement.

Celle-ci concerne tous les domaines d'activité de l'entreprise : éco-conception, approvisionnement des matières, fabrication, logistique, cycle de vie et recyclage des produits.

Bene définit l'écologie comme un élément principal de sa stratégie responsable et durable d'entreprise, considérant les règles légales en vigueur comme des exigences minimales et aspirant au sein du groupe à une protection plus importante et plus durable de l'environnement.

Le principe que suit Bene pour sa politique environnementale est : Éviter – Réduire – Recycler – Éliminer.

